

**CALENDRIER des EXAMENS - NOVEMBRE- DECEMBRE 2024**

1<sup>ère</sup> session – 1er semestre

Master 2 Biologie Santé

**MENTION BIOLOGIE SANTE–SPECIALITE Signalisation Cellulaire et Moléculaire (SCM)**

| Dates                  | Horaires                              | Durée | Epreuves  | Lieu de l'épreuve |
|------------------------|---------------------------------------|-------|---|-------------------|
| Lundi 16 décembre 2024 | 10h15-12h15<br>(tiers temps<br>13h00) | 2h    | <b>UE 1 : Signalisation cellulaire et moléculaire</b> | Amphi BILLET      |
|                        | 14h00-16h00<br>(tiers temps<br>16h40) | 2h    | <b>UE 2 : Approche méthodologique</b>                 | Amphi BILLET      |

**CE CALENDRIER VAUT CONVOCATION AUX EXAMENS**

Les candidats se présentent dix minutes avant le début de l'épreuve. Ils entrent dans la salle à l'invitation des responsables. Ils doivent présenter leur carte d'étudiant (ou à défaut une pièce d'identité avec photo). Aucun candidat n'est autorisé à entrer après la distribution des sujets (sauf cas de force majeure si le retard n'excède pas une demi-heure), ou à sortir avant la fin de la première heure. En cas de fraude ou tentative de fraude, les mesures nécessaires prévues dans la Charte des Examens seront prises.

**Il est strictement interdit, de noter les numéros d'étudiants sur les copies de CT. Seul le numéro anonymat est permis, dans le cas contraire merci de laisser la case vide.**

Dijon, le 21 octobre 2024